NATIONS UNIES

A

Assemblée générale

Distr.
LIMITEE

A/C.1/44/L.46
30 octobre 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-quatrième session
PREMIERE COMMISSION
Point 65 de l'ordre du jour

LES PROGRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES ET LEURS INCIDENCES SUR LA SECURITE INTERNATIONALE

Mexique, République démocratique allemande et République socialiste soviétique de Biélorussie : projet de résolution

La science et la technique au service du désarmement

L'Assemblée générale,

Considérant que la science et la technique peuvent beaucoup contribuer à résoudre les problèmes de l'humanité, en particulier à promouvoir son développement social et économique,

Notant avec préoccupation les dangers qui résultent de l'utilisation des progrès scientifiques et techniques à des fins d'armement,

Reconnaissant les grandes possibilités que les progrès scientifiques et techniques offrent pour les négociations sur le désarmement et l'application de leurs résultats, en particulier quant à la vérification du respect des accords sur la limitation des armements et le désarmement et quant à la reconversion de l'industrie militaire à la production civile,

Se félicitant des activités entreprises jusqu'à présent dans ce domaine par des Etats ainsi que par des institutions scientifiques et techniques nationales et internationales,

Considérant la nécessité d'intensifier et d'étendre ces activités ainsi que la coopération internationale afin d'utiliser les progrès scientifiques et techniques à des fins liées au désarmement,

1. Prend acte des activités nationales et internationales visant à utiliser les progrès scientifiques et techniques à des fins liées au désarmement;

2. Engage les Etats Membres et les organisations intergouvernementales et non gouvernementales à intensifier et à élargir ces activités, à développer la coopération internationale dans ce domaine et à tenir l'Organisation des Nations Unies au courant des progrès enregistrés dans ce domaine;

3. Décide d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa quarante-cinquième session une question intitulée "La science et la technique au service du désarmement".